# L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur les diplômes et les compétences

Dominique Place\* et Bruno Vincent\*\*

Jusqu'à maintenant, peu de données permettaient d'appréhender les savoirs des adultes en lien avec leur niveau d'éducation. L'enquête *Information et Vie Quotidienne* donne la possibilité de mieux connaître et de comparer les facteurs agissant d'une part sur le niveau d'études atteint et d'autre part sur l'acquisition de compétences.

Les diplômes obtenus restent très liés à l'origine sociale mais celle-ci a une influence plus faible sur les compétences mesurées par l'enquête, à l'écrit et en calcul. Le niveau d'études dépend aussi fortement de celui des parents, qui est corrélé avec leurs positions professionnelles. En tenant compte de cette corrélation, il apparaît que la profession du père n'a pas une influence majeure. C'est l'origine culturelle mesurée par les diplômes des parents, tout particulièrement par celui de la mère, qui joue un rôle prédominant tant sur le niveau d'études que sur les compétences. Concernant les compétences seules, avoir une mère diplômée constitue un atout plus grand qu'avoir seulement un père diplômé.

Les différences de niveaux d'études ne correspondent pas intégralement à des différences de compétences. Les écarts ainsi observés sont en partie le fait de populations qui ont des aspirations scolaires plus élevées. Les personnes dont les parents sont nés à l'étranger, qui ont appris à lire en français et qui sont arrivées dans l'enfance, ou nées, en France, parviennent à un niveau d'études meilleur que les autres personnes de même origine socioculturelle, tout en ayant des compétences globalement comparables.

Les caractéristiques sociodémographiques des parents ont une influence légèrement différenciée selon le genre de l'enfant. La profession du père a plus d'effet sur la réussite scolaire et sur les compétences des filles que sur celles des garçons. En revanche, le diplôme de la mère joue un rôle un peu plus important pour leurs fils que pour leurs filles.

<sup>\*</sup> Unité des Méthodes Statistiques, Insee.

<sup>\*\*</sup> Au moment de la rédaction de l'article, Bruno Vincent était étudiant à l'IEP de Paris.

Cette étude a été commencée dans le cadre d'un groupe de travail en 3° année de l'Ensae auquel avaient aussi participé Sébastien Faivre et Sylvie Lefranc. Ce groupe était encadré par Fabrice Murat et Louis-André Vallet que les auteurs remercient pour leurs nombreux avis et conseils. Ils remercient aussi les deux rapporteurs anonymes de la revue pour leurs remarques et suggestions.

es compétences des adultes dans leur densemble sont longtemps restées un sujet peu exploré alors que nombre d'études ont été effectuées sur les compétences des élèves, surtout dans le but d'évaluer le fonctionnement du système éducatif. Depuis une vingtaine d'années, des chercheurs américains et canadiens ont commencé à étudier les liens du niveau de connaissance de la langue dominante et de compétences en littératie (1) avec la situation professionnelle et les salaires, en particulier pour les populations immigrées et les minorités comme les Hispaniques et les Noirs aux États-Unis (Grenier, 1984, Kossoudji, 1988, Chiswick, 1991). Ces études ont d'abord utilisé des données recueillies sur une base déclarative, l'enquêté indiquant lui-même s'il parle et comprend plus ou moins bien l'anglais, ou le francais selon le cas.

Plus récemment, des auteurs ont utilisé les résultats de tests menés auprès de plusieurs milliers de personnes (Rivera-Batiz, 1992; Charrette et Meng, 1994, 1998; Finnie et Meng, 2006), améliorant par-là la qualité des estimations. Dans un premier temps, les études étaient plus centrées sur l'impact des compétences sur les salaires, mais par la suite, des déterminants des compétences ont également été recherchés. Ainsi, à partir des données de l'enquête canadienne LSUDA (Literacy Skills Used in Daily Activities) de 1989, Charrette et Meng (1998) ont montré que si les compétences mesurées par des tests en littératie et en numératie (2) et le nombre d'années d'études étaient fortement corrélés, il y avait des différences, à nombre d'années d'études égal, selon le sexe et la nature des compétences, la littératie étant plus corrélée au niveau d'études que la numératie. Ils notent aussi une influence résiduelle du nombre d'années d'études des parents, essentiellement celui de la mère pour les femmes.

En France, de telles données n'étaient pas disponibles avant l'enquête *Information et Vie quotidienne 2004 (IVQ)* effectuée par l'Insee. Mais depuis une quarantaine d'années, des sociologues ont largement étudié les facteurs liés aux inégalités de réussite scolaire, le diplôme le plus élevé obtenu pouvant être vu par certains comme un bon indicateur du niveau de compétences. Les facteurs qui apparaissent les plus liés au niveau final d'études sont la situation sociale du père et le niveau d'éducation des deux parents, en particulier celui de la mère. À partir des enquêtes *Formation et Qualification Professionnelle* de l'Insee, Goux et Maurin (1995) concluent que l'origine sociale demeure également détermi-

nante pour les diplômes depuis les années 1960. Néanmoins, compte tenu de l'allongement de la scolarisation dans les dernières décennies du 20° siècle, Thélot et Vallet (2000) montrent que le lien entre origine sociale et diplôme s'est atténué, en restant néanmoins fort, tout comme le lien entre origine culturelle et diplôme, l'origine culturelle étant mesurée par le plus haut diplôme des parents.

Une première explication de ces inégalités sociales de niveau d'études les réduit uniquement à des différences dans l'acquisition des compétences. Selon une vision méritocratique du système éducatif, les différences de niveau d'éducation ne feraient que traduire des inégalités en matière de réussite. Les travaux de Duru-Bellat et al. (1993) ont mis à mal cette interprétation univoque en mettant en évidence le rôle des stratégies parentales. En se fondant sur les résultats d'une enquête longitudinale permettant de retracer les carrières scolaires d'environ 2 000 élèves, ils ont montré que si les enfants de cadres supérieurs parviennent plus souvent au second cycle long que les enfants d'ouvriers, ce n'est pas seulement grâce à de meilleurs résultats scolaires mais aussi à cause de choix effectués par leurs parents, en particulier quand ils ont des résultats en dessous de la moyenne.

Ces différences de stratégies amplifient les inégalités de réussite scolaire, présentes dès la scolarité primaire. Ceci laisse aussi à penser que les différences de niveau d'études ne correspondent pas intégralement à des différences de compétences et qu'elles sont plus liées au milieu social d'origine que ces dernières. En mesurant les compétences des individus face à des situations de la vie quotidienne, l'enquête *IVO* permet de mesurer l'écart entre celles-ci et le niveau d'études et d'en rechercher des facteurs explicatifs, dont ceux liés au milieu social et culturel de la famille et aux origines géographiques. L'échantillon de l'enquête est constitué de personnes âgées de 18 à 65 ans mais, pour éviter une sous-estimation du niveau d'études final des enquêtés, les individus de moins de 25 ans ont été exclus de l'étude.

<sup>1.</sup> La littératie est définie comme l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités.

La numératie est l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires pour gérer efficacement les exigences mathématiques de diverses situations.

#### La mesure des compétences et de la réussite scolaire

Le déroulement du questionnaire de l'enquête *IVO* visait à évaluer les compétences des adultes dans trois domaines : la littératie, la numératie et la compréhension orale. Pour ces deux derniers domaines, les exercices étaient communs à tous les enquêtés. En revanche, deux groupes de personnes ont été distingués pour la littératie : un premier exercice d'orientation a été effectué afin de repérer les individus en difficulté à l'écrit. À ceux-là, ont été proposés par la suite des exercices simples visant à préciser leurs difficultés, tandis que les autres ont dû répondre à des exercices complexes visant à déterminer leurs compétences. Dans les premiers résultats de l'enquête, le niveau des compétences a donc été repéré par les taux de réussite aux exercices selon les trois domaines concernés. Dans le but d'avoir une mesure des compétences, la plus complète possible, comparable avec les diplômes, une procédure d'agrégation des résultats aux différents exercices a été effectuée, de manière similaire à un calcul de la moyenne des

notes dans différentes matières pour décider de la délivrance d'un diplôme (cf. encadré 1). Les enquêtés ont finalement été regroupés en cinq niveaux de mêmes effectifs que ceux des niveaux de diplômes considérés. Une première classe est formée par les personnes les plus en difficulté à l'écrit parmi celles ayant passé les exercices simples. La deuxième classe rassemble, d'une part, les personnes ayant le mieux réussi aux exercices simples ainsi qu'aux exercices de calcul et de compréhension et, d'autre part, celles avant les résultats les plus bas parmi les enquêtés ayant passé les exercices complexes. Les trois autres groupes sont constitués uniquement de personnes ayant passé les exercices complexes et classées par niveau croissant de réussite aux tests.

Ces niveaux de compétences représentent avant tout les performances face aux exercices de l'enquête, avec les limites que celle-ci comporte. Elle visait surtout à déterminer les situations de difficultés à l'écrit, aussi bien en compréhension qu'en production, et celles en calcul. L'enquête *IVQ* est donc moins précise concernant la

#### Encadré 1

#### LA CONSTRUCTION DES NIVEAUX DE COMPÉTENCES

L'enquête Information et Vie Quotidienne débute par un exercice d'orientation visant à déterminer si l'enquêté est en difficulté à l'écrit. Selon ses résultats, deux modules distincts d'exercices, des simples ou des complexes, lui sont finalement proposés, visant à affiner la mesure de son niveau de compétences en littératie. Ce processus ne permet donc pas de construire directement un indicateur global de compétences en littératie qui serait comparable avec les scores de numératie et de compréhension orale, qui sont eux obtenus par le biais d'exercices communs à l'ensemble des enquêtés de manière indépendante du processus d'orientation. L'objectif de l'agrégation des trois types de compétences mesurées par IVQ est d'obtenir une mesure des compétences en cina niveaux de mêmes effectifs que ceux des niveaux de diplômes (cf. encadré 2).

Dans une première étape, un score résumé est construit pour chaque enquêté, en fonction de ses résultats aux exercices d'orientation. Une analyse en composantes principales sur les scores aux exercices passés est ainsi conduite d'une part sur le groupe des enquêtés ayant été orientés vers les exercices simples et d'autre part sur le groupe des enquêtés ayant passé les exercices complexes. On retient la première composante principale, c'est-à-dire la combinaison linéaire des scores de variance maximale. Ceci permet de dégager à chaque fois un net effet taille : pour le premier groupe, la première composante explique

41 % de la variance totale et pour le second, la première composante explique 39 % de l'inertie totale. On constate d'ailleurs que ces premières composantes principales sont proches des moyennes des scores considérés.

Ces deux scores résumés permettent ensuite de classer séparément les enquêtés de chaque groupe. Les individus les moins bons parmi ceux ayant passé le module d'exercices simples sont affectés dans la première classe de compétences, dans une proportion (pondérée) égale à celle de la première classe de niveau d'études, celle des sans diplôme. Ainsi, y sont affectées 1 307 personnes qui représentent 16,7 % de la population des 26-65 ans, ce qui est le pourcentage estimé des personnes n'ayant aucun diplôme. Un deuxième niveau de compétences est formé avec les individus restant de ce groupe et les moins bien classés du second groupe. Là encore, l'effectif de ce groupe est fixé de telle sorte que sa proportion (par rapport à l'ensemble de l'échantillon) soit identique à la proportion d'individus appartenant à la deuxième classe de diplômes (certificat d'études primaires). Ce deuxième groupe comprend 369 enquêtés ayant passé les exercices simples et 509 les exercices complexes. Les quatre autres classes sont construites de la même manière en affectant les enquêtés restant du second groupe suivant leur score résumé, toujours en proportion identique à celle de la classe de niveau d'études correspondante.

mesure des compétences les plus élevées, ce qui a conduit à regrouper les niveaux d'études les plus hauts pour définir la classe la plus élevée de compétences de façon large (cf. encadré 2). Par ailleurs, les exercices ont été passés dans dif-

férentes conditions, avec la possibilité pour les enquêtés de se faire aider et d'utiliser une calculatrice pour les exercices de calcul. Les résultats à une série d'exercices ne peuvent donc pas représenter de manière précise la mesure d'une

#### Encadré 2

#### **NOMENCLATURES**

#### Les diplômes

La nomenclature utilisée par *IVQ* pour le diplôme le plus élevé obtenu de l'enquêté utilise dix postes que l'on a regroupés en cinq modalités. Les cinq modalités de la nomenclature 1, c'est-à-dire sans hypothèse de dévalorisation des diplômes, correspondent à :

- 1. Jamais scolarisé ou sans diplôme
- 2. Certificat d'Études Primaires
- 3. BEPC, CAP ou BEP
- 4. Baccalauréat
- 5. Supérieur au baccalauréat

Une variante de cette construction, également en cinq postes, a été introduite. Elle est obtenue en combinant deux échelles différentes selon l'année de naissance. Cette variante fait l'hypothèse d'une dévalorisation des diplômes et permet de prendre en compte la disparition progressive du CEP dans les années 1960. La correspondance est donnée au tableau infra. Une seconde variable de compétences est alors construite à partir des effectifs estimés pour les modalités des niveaux de diplôme suivant la nomenclature 2, en suivant la même méthode que précédemment. La deuxième classe obtenue est également une classe intermédiaire, mélangeant les meilleurs des personnes ayant passé les exercices simples (215 personnes) et les moins bons de ceux ayant passé les exercices complexes (1 916 personnes). Seule la classification du diplôme suivant la nomenclature 2 (c'est-à-dire avec hypothèse de dévalorisation des diplômes) sera utilisée pour l'analyse des régressions sur les sous-échantillons des individus de moins de 45 ans.

La catégorie socioprofessionnelle des parents

Pour identifier la catégorie socioprofessionnelle des parents lorsque l'enquêté avait entre 8 et 12 ans, le premier niveau de la nomenclature des PCS a été retenu dans la plupart des cas mais les enseignants ont été isolés dans la mesure du possible. Compte tenu de la faible féminisation de nombreuses professions dans les années 1960 à 1980, la nomenclature utilisée est différente pour les mères et les pères. Pour ces derniers, huit postes sont définis :

- 1. Agriculteurs exploitants (PCS 1)
- 2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (PCS 2)
- 3. Cadres et professions libérales (PCS 31, 33, 35, 37 et 38)
- 4. Enseignants et assimilés (PCS 34 et 42)
- 5. Professions intermédiaires (PCS 43 à 48)
- 6. Employés (PCS 5)
- 7. Ouvriers (PCS 6)
- 8. Profession inconnue, sans profession ou père inconnu

Pour les mères, les deux premières catégories et celles des enseignantes, des employées et des ouvrières sont construites de la même manière. En raison du petit nombre de mères cadres ou professions libérales, celles-ci sont classées dans la même catégorie que les professions intermédiaires. Deux autres postes spécifiques sont construits :

- Mères au foyer (inactives n'ayant jamais travaillé)
- Mères inconnues (pour les personnes ayant été élevées en foyer ou en famille d'accueil)

Tableau

Correspondance entre diplômes dans l'hypothèse d'une dévalorisation

Nomenclature du diplôme	Naissance entre 1939 et 1955	Naissance entre 1956 et 1978
1	Aucun diplôme	Aucun diplôme ou CEP
2	CEP	Brevet, BEPC
3	CAP, BEP	CAP, BEP
4	Brevet, BEPC	Baccalauréat
5	Baccalauréat et supérieur au bac	Supérieur au baccalauréat

Lecture : l'obtention du certificat du baccalauréat pour les personnes nées entre 1956 et 1978 (âgées de 26 à 48 ans au moment de l'enquête) est supposée équivalente à l'obtention du brevet ou du BEPC pour les personnes nées entre 1939 et 1955 (âgées de 49 à 65 ans en 2004).

compétence bien définie. Cependant la réflexion engagée pour la conception des exercices et de l'enquête dans son ensemble ainsi que les premiers résultats obtenus confortent l'hypothèse que les résultats aux tests représentent assez bien les compétences à l'écrit et en calcul.

La réussite scolaire est mesurée par le diplôme le plus élevé obtenu. Comme dans Thélot et Vallet (2000), deux nomenclatures en cinq postes ont été utilisées (cf. encadré 2). La première est formellement stable et distingue entre « aucun diplôme » et « titulaire du certificat d'études primaires », ce qui est important pour les générations les plus anciennes. Elle fait l'hypothèse d'une « identité de valeur » des diplômes depuis les années 1950 : par exemple, la valeur d'un baccalauréat obtenu en 1958 ou en 2000 est supposée identique. Ceci est une hypothèse possible mais forte, d'autant plus que les compétences sont mesurées de manière identique et à la même période pour tous les enquêtés. Par ailleurs, cette nomenclature n'est pas adaptée pour les personnes les plus jeunes dans la mesure où le certificat d'études n'a plus concerné qu'un petit nombre de personnes à partir de la fin des années 1960 jusqu'à sa suppression en 1989.

La seconde nomenclature utilisée permet de tenir compte en partie de la massification de l'éducation. Elle repose sur l'hypothèse explicite d'une dévalorisation des diplômes au cours de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. L'année de naissance 1955, qui correspond à l'âge de 49 ans au moment de l'enquête, détermine la rupture entre les niveaux de diplômes. Cet âge est celui en dessous duquel moins de 10 % des individus n'ont que le certificat d'études, selon l'enquête *Emploi en continu* de 2004. L'échantillon est divisé en deux groupes : ceux nés avant 1955 et ceux nés après. Des équivalences sont ensuite

posées : pour les personnes nées avant 1955, le certificat d'études équivaut au brevet pour celles nées après, etc. (cf. tableau de l'encadré 2), seule la valeur des diplômes professionnels (CAP, BEP et équivalents) étant supposée inchangée. À cette nomenclature correspondent des niveaux différents des compétences puisque les effectifs des niveaux de diplôme sont modifiés. Les conclusions obtenues avec ces deux nomenclatures seront donc robustes car indépendantes de l'évolution éventuelle de la valeur des diplômes et de la construction des niveaux de compétences. La seconde nomenclature sera la seule utilisée pour les analyses portant sur les personnes âgées de moins de 45 ans.

### Des compétences imparfaitement corrélées aux diplômes

La corrélation entre les niveaux de diplômes (sous l'hypothèse d'une stabilité de la valeur des diplômes) et de compétences est évidemment positive (cf. tableau 1): 51,6 % des personnes sans diplôme ont le niveau de compétences le plus faible et seuls 2,1 % ont le niveau le plus élevé. Cependant, si la corrélation entre les diplômes et les niveaux de compétences est fortement positive, le lien n'est pas systématique. Plus de 12 % des personnes ayant seulement un certificat d'études primaires se retrouvent ainsi dans l'un des deux meilleurs groupes de compétences. À l'inverse, près de 9 % des personnes dont le diplôme le plus élevé est le baccalauréat sont dans les deux niveaux les plus faibles. Ces mauvais résultats obtenus par des personnes diplômées pourraient s'expliquer par un désintérêt ou un manque de concentration face aux exercices proposés, mais cela ne saurait être suffisant pour expliquer les résultats moyens obtenus par un quart des plus diplômés.

Tableau 1

Répartition des niveaux de compétences selon le diplôme

En %

Dinlâma	Niveau de compétences					T
Diplôme	1 <sup>er</sup>	2°	3°	4°	5°	Total
Aucun diplôme	51,6	16,3	26,1	3,9	2,1	100
CEP	25,4	17,6	44,3	9,0	3,7	100
Brevet, BEPC, CAP, BEP	12,9	13,6	41,2	14,8	17,5	100
Baccalauréat	3,6	5,2	35,5	20,0	35,7	100
Supérieur au baccalauréat	1,5	4,2	24,6	18,2	51,5	100
Ensemble	16,7	11,1	34,2	13,9	24,1	100

Lecture : 51,6 % des personnes sans diplôme ont le premier niveau de compétences.

Champ : personnes âgées de 26 à 65 ans vivant en France métropolitaine.

Cette corrélation imparfaite entre diplômes et compétences se retrouve dans des différences de corrélations avec les caractéristiques sociodémographiques. La force de ces liens bruts est ici mesurée par un indice d'association global (3) calculé pour les deux nomenclatures utilisées, celle supposant stable la valeur des diplômes et celle supposant au contraire une dévalorisation des diplômes (cf. tableau 2). Les caractéristiques étudiées (cf. annexe) sont l'âge et le genre de l'enquêté ; celles relatives à ses origines sociale et culturelle : les professions et les diplômes de ses parents ; les caractéristiques relatives à l'origine géographique : le lieu de naissance des parents (4), le lieu de naissance de l'enquêté, en distinguant, pour ceux nés à l'étranger, l'âge d'arrivée en France (avant ou après 10 ans). Enfin d'autres caractéristiques sont relatives à l'enfance de l'enquêté, car susceptibles d'avoir eu une influence sur ses apprentissages primordiaux : la taille de la fratrie, la plus ou moins grande habitude de lecture des parents (quand l'enquêté avait entre 8 et 12 ans) (5), le décès d'un frère ou d'une sœur avant que l'enquêté ait eu 18 ans, qui a pu avoir eu un effet déstabilisateur sur la cellule familiale, et pour finir la langue d'apprentissage de la lecture (français ou une autre langue).

#### Le niveau d'études des parents est très corrélé avec le niveau scolaire des enfants, plus qu'avec leurs compétences

Le niveau d'études des parents est fortement corrélé avec les diplômes obtenus par leurs enfants comme avec leurs niveaux de compétence. Mais la corrélation entre le niveau de compétences des enfants et le niveau d'études des parents, quelle que soit la manière de le mesurer, est moins forte que celle avec le niveau d'études de l'enquêté (cf. tableau 2). Une explication pourrait être donnée par la nature des exercices complexes qui ne permettrait pas de bien distinguer les différences de compétences parmi les personnes réussissant le mieux les tests proposés.

Tableau 2
Force des liens entre les caractéristiques sociodémographiques et les diplômes et compétences

	Hypothèse de stabilité de la valeur des diplômes			e dévalorisation olômes
	Diplôme	Niveau de compétences	Diplôme	Niveau de compétences
Genre	0,10	0,08	0,07	0,09
Âge	0,24	0,11	0,12	0,11
Diplôme du père	0,27	0,18	0,25	0,18
Diplôme de la mère	0,28	0,21	0,26	0,21
Diplôme le plus élevé des parents	0,30	0,21	0,27	0,20
Profession du père	0,18	0,13	0,17	0,13
Profession de la mère	0,18	0,14	0,16	0,14
Naissance à l'étranger	0,15	0,19	0,14	0,18
Habitude de lecture des parents	0,16	0,15	0,16	0,15
Lieu de naissance des parents	0,09	0,11	0,09	0,11
Taille de la fratrie	0,15	0,14	0,14	0,14
Décès d'un frère ou d'une sœur avant 18 ans	0,15	0,16	0,12	0,15
Langue d'apprentissage de la lecture	0,18	0,24	0,18	0,23

Lecture: sous l'hypothèse de la stabilité de la valeur des diplômes, la force du lien global entre le genre et le diplôme est de 0,10 contre 0,08 pour le lien entre le genre et le niveau de compétences correspondant. Les forces des liens entre le diplôme de l'enquêté et le niveau de compétences sont de 0,29 et 0,27 selon l'hypothèse sur la valeur des diplômes.

Champ: personnes âgées de 26 à 65 ans résidant en France métropolitaine.

<sup>3.</sup> Il s'agit du V de Cramer, compris entre 0 (absence complète de liaison) et 1 (en cas de liaison maximale). Il s'exprime en fonction du khi-deux de Pearson ( $\chi^2$ ), par la formule :

 $V = (\chi^2/(N.min(NI-1,NJ-1)))^{1/2}$ 

où N est le nombre d'observations, NI est le nombre de lignes du tableau de contingence et NJ le nombre de colonnes.

<sup>4.</sup> Selon cinq modalités : les deux parents nés en France, un seul en France, les deux dans un pays du Maghreb, les deux en Europe du Sud et les deux dans un autre pays étranger.

<sup>5.</sup> Il était demandé de caractériser séparément l'habitude de lecture de la mère et celle du père. La variable ici définie correspond à la pratique la plus fréquente.

Les niveaux d'études de la mère et du père n'ont pas des effets tout à fait similaires : avoir une mère diplômée apparaît un peu plus favorable qu'avoir un père diplômé (cf. tableau 3). La proportion de personnes ayant des difficultés importantes à l'écrit et en calcul, et dont la mère a un diplôme supérieur au baccalauréat, est particulièrement faible et inférieure à celle des individus dont le père a un niveau d'études équivalent, et qui présentent un niveau de compétences faible. L'effet protecteur d'un niveau d'êtudes élevé des parents contre le risque d'être en échec scolaire est encore plus élevé mais l'écart entre les influences des niveaux d'éducation des deux parents est moins prononcé.

Cela s'explique en partie par un moindre niveau d'éducation global des mères et par l'homogamie des générations des parents des enquêtés en termes de niveau d'études. 59 % des personnes

de l'échantillon ont des parents ayant le même niveau d'études : cela est cohérent avec l'étude de Vanderschelden (2007) qui montre une tendance à l'affaiblissement de l'homogamie en termes de niveau d'études depuis les années 1950. Lorsque les niveaux d'études des parents sont différents, compte tenu du moindre niveau des mères, celui du père est alors le plus souvent supérieur à celui de la mère. L'influence du haut niveau d'études de la mère sur la réussite scolaire reflète donc en fait la possession d'un haut niveau d'études par les deux parents. En revanche, pour le niveau de compétences, un niveau d'études élevé de la mère apparaît plus déterminant que celui du père. Avoir un père très diplômé diminue fortement les risques d'échec scolaire sans que l'effet sur les compétences soit nécessairement aussi prononcé. Ce dernier effet n'apparaît nettement que lorsque la mère a, elle aussi, un niveau d'études élevé.

Tableau 3
Répartition des diplômes et des compétences selon les diplômes des parents

En %

Diplôm	e	Aucun diplôme	CEP	Brevet, CAP, BEP	Bac	Supérieur au bac
Niveau de com	pétences	1	2	3	4	5
Diplôme du père						
Aucun diplôme	Diplômes	32,7	16,9	30,8	9,1	10,5
	Compétences	28,9	14,2	34,9	9,5	12,6
CEP	Diplômes	8,5	11,2	43,5	14,8	22,0
	Compétences	11,4	10,4	37,0	16,6	24,6
Brevet, CAP, BEP	Diplômes	7,0	4,9	35,6	20,5	32,0
	Compétences	6,7	9,6	34,0	18,3	31,4
Baccalauréat	Diplômes	5,2	2,8	18,5	22,4	51,1
	Compétences	7,8	4,7	25,1	13,3	49,1
Supérieur au bac	Diplômes	3,2	1,2	16,9	13,2	65,5
	Compétences	8,4	5,8	24,9	14,0	46,9
Diplôme de la mère						
Aucun diplôme	Diplômes	31,3	17,1	32,7	9,3	9,6
	Compétences	28,9	15,0	35,8	9,3	10,9
CEP	Diplômes	8,8	10,2	41,8	15,5	23,7
	Compétences	10,7	9,9	36,0	17,3	26,2
Brevet, CAP, BEP	Diplômes	4,4	3,4	34,2	19,1	38,9
	Compétences	5,7	7,1	32,9	17,4	36,9
Baccalauréat	Diplômes	1,9	0,7	16,1	22,9	58,4
	Compétences	3,8	5,6	22,9	20,1	47,6
Supérieur au bac	Diplômes	0,9	0,1	11,1	16,2	71,7
	Compétences	2,0	3,3	23,5	11,8	59,4
Ensemble		16,7	11,1	34,2	13,9	24,1

Lecture : parmi les personnes dont le père n'a obtenu aucun diplôme, 32,7 % n'ont aucun diplôme et 28,9 % ont le premier niveau de compétences

Champ : personnes âgées de 26 à 65 ans vivant en France métropolitaine.

#### L'origine sociale a une influence forte sur les diplômes obtenus mais plus réduite sur le niveau de compétences

L'origine sociale est bien corrélée avec le niveau d'éducation des enquêtés (cf. tableau 2), et avec les distributions des diplômes selon les professions des parents (cf. tableau 4) : sur l'ensemble des enquêtés de plus de 26 ans, seuls 16 % des enfants de père ouvrier ont un diplôme supérieur au baccalauréat tandis qu'ils sont une majorité

parmi les enfants de père cadre (58,6 %) à avoir un tel diplôme. Il y a certes des effets de génération concernant les parents, dus à la massification de l'éducation et aux modifications de la structure sociale, mais ces effets restent limités et concernent d'ailleurs plus les mères que les pères (cf. annexe). Ainsi, les écarts dus à l'origine sociale perdurent et ne semblent pas grandement modifiés au cours du temps, comme en témoigne la force inchangée du lien quand il est mesuré sous l'hypothèse d'une dévalorisation des diplômes (cf. tableau 2).

Tableau 4

Répartition des diplômes et des niveaux de compétences selon la profession des parents

En %

Diplôme	е	Aucun diplôme	CEP	Brevet, CAP, BEP	Bac	Supérieur au bac
Niveau de comp	oétences	1	2	3	4	5
Profession du père						
Agriculteur	Diplômes	21,7	18,0	36,9	9,4	14,0
	Compétences	24,3	9,9	37,1	12,8	15,9
Artisan, commerçant	Diplômes	14,1	9,4	32,5	16,3	27,7
ou chef d'entreprise	Compétences	12,3	11,8	33,1	14,1	28,7
Cadre et profession	Diplômes	3,3	0,9	22,8	14,4	58,6
libérale	Compétences	7,1	5,0	22,7	19,4	45,9
Enseignant et assimilé	Diplômes	7,1	2,6	18,8	12,9	58,6
	Compétences	13,8	5,6	27,8	12,8	40,0
Profession intermédiaire	Diplômes	6,4	2,9	29,7	22,5	38,6
	Compétences	5,5	9,3	34,8	15,6	34,9
Employé	Diplômes	14,3	8,6	36,8	15,3	25,0
	Compétences	14,0	12,1	33,0	12,3	28,6
Ouvrier	Diplômes	20,2	14,3	37,3	12,8	16,0
	Compétences	19,7	11,9	36,4	14,0	18,0
Profession de la mère						
Agricultrice	Diplômes	18,0	19,1	41,6	8,6	12,8
	Compétences	21,1	10,2	38,2	13,6	16,8
Artisane ou	Diplômes	12,9	10,1	36,7	17,6	22,7
commerçante	Compétences	13,7	10,4	35,3	13,7	26,8
Enseignante	Diplômes	0,0	0,7	6,7	20,1	72,6
	Compétences	1,8	2,9	18,6	14,5	62,2
Profession intermédiaire	Diplômes	4,0	1,6	28,4	14,8	51,1
ou cadre	Compétences	5,0	6,2	32,3	17,5	39,0
Employée	Diplômes	12,1	6,6	37,0	18,2	26,2
	Compétences	11,1	9,9	33,8	17,1	28,1
Ouvrière	Diplômes	19,6	14,7	35,7	13,4	16,5
	Compétences	16,7	12,5	37,1	12,7	21,0
Mère au foyer	Diplômes	23,1	14,1	32,2	10,3	20,3
	Compétences	23,8	13,4	34,6	11,0	17,2
Ensemble		16,7	11,1	34,2	13,9	24,1

Lecture : parmi les personnes dont le père était agriculteur lorsqu'elles avaient entre 8 et 12 ans, 21,7 % n'ont pas de diplôme et 24,3 % ont le premier niveau de compétences.

Champ : personnes âgées de 26 à 65 ans vivant en France métropolitaine.

L'influence réduite de l'origine sociale par rapport à celle du niveau d'études des parents peut sans doute s'expliquer par le fait que ce dernier mesure mieux l'origine socioculturelle que les seules professions des parents. Les catégories socioprofessionnelles utilisées sont probablement trop hétérogènes et recouvrent des situations trop diverses pour décrire précisément le milieu familial des enquêtés (cf. encadré 2 pour la nomenclature des professions des parents). Par exemple, la catégorie des cadres comprend à la fois des cadres supérieurs et des cadres moyens, en particulier dans la fonction publique où le statut de cadre ne correspond pas nécessairement à des tâches d'encadrement. Le niveau d'études des parents serait à cet égard plus discriminant. On peut également supposer que la connaissance propre des parents diplômés du système éducatif leur permet d'adopter des stratégies scolaires plus adaptées pour leurs enfants, notamment dans les choix d'orientation. Il y aurait ici un phénomène de reproduction plus culturelle que sociale, les parents souhaitant que leurs enfants fassent les mêmes études qu'eux et les aidant dans cette voie. Cela passe aussi par de meilleures conditions matérielles et des effets de voisinage : le choix du quartier de résidence est lié au milieu socioculturel et détermine les établissements scolaires que fréquentent les enfants. Ainsi, les établissements des quartiers défavorisés souffrent de conditions d'enseignement moins favorables que ceux des quartiers aisés du fait d'un public d'élèves moins disciplinés et souvent moins motivés (van Zanten, 2001). Les conditions matérielles sont bien sûr différentes selon la position sociale et jouent un rôle certain mais difficile à mesurer.

L'influence de la profession des parents sur les compétences est moins forte (cf. tableau 2) que sur le niveau scolaire. Pour quelques professions, des différences notables s'observent entre la distribution des diplômes et celles des niveaux de compétences des enfants (cf. tableau 4). Ainsi les enfants de père enseignant, qui sont 58 % à obtenir un diplôme supérieur au baccalauréat, ne sont que 40 % à avoir le niveau le plus élevé de compétences. Cela pourrait être la conséquence d'une meilleure connaissance du système scolaire de la part de leur père et donc d'une orientation scolaire qui leur permettrait de parvenir à un haut niveau d'études. Compte tenu de l'homogamie élevée pour les générations des parents des enquêtés, la profession de la mère semble avoir la même influence que celle du père sauf pour les enfants des enseignantes qui ont obtenu les résultats parmi les meilleurs aux exercices de l'enquête et qui ont, pour les trois quarts d'entre eux, un diplôme supérieur au bac.

#### La langue d'apprentissage de la lecture est plus déterminante pour l'acquisition des compétences que pour le niveau d'études

Si les liens de l'origine sociale ou culturelle sont moins forts avec le niveau de compétences qu'avec le niveau d'études, c'est le contraire pour l'origine géographique et pour la langue d'apprentissage de la lecture (cf. tableau 2). Avoir appris à lire dans une langue étrangère apparaît ici comme le facteur le plus handicapant pour parvenir à un niveau satisfaisant de compétences, en particulier à l'écrit, telles qu'elles sont mesurées par l'enquête. Les conséquences sur le niveau scolaire sont un peu moins considérables mais restent importantes. Le niveau d'études atteint par les personnes ayant appris à lire dans une langue étrangère est très inférieur à celui des autres: 45 % d'entre elles n'ont aucun diplôme, contre 15 % pour les personnes ayant appris à lire en français (cf. tableau 5). Deux autres facteurs d'origine géographique, le pays de naissance de l'enquêté et celui de ses parents, présentent des différences de corrélations similaires avec les compétences et le niveau d'études atteint, même si ces liens sont atténués, en particulier pour le lieu de naissance des parents.

# Plus que le lieu de naissance de l'enquêté, c'est sa présence ou non en France pendant l'enfance qui est discriminante

Les enquêtés nés en France et ceux nés à l'étranger et arrivés en France avant l'âge de 10 ans ne présentent pas de différences significatives en termes de réussite scolaire (6). En revanche, les enquêtés arrivés en France après l'âge de 10 ans connaissent bien plus de difficultés à l'école : tandis que parmi les deux premiers groupes, seulement environ 14 % des enquêtés sont sans diplôme, 40 % de ceux arrivés en France après l'âge de 10 ans sont dans cette situation (cf. tableau 5). L'arrivée précoce en France des enfants nés à l'étranger est donc un élément fort de protection face au risque ultérieur d'échec scolaire. Concernant les compétences, l'influence d'une naissance à l'étranger

Différents modèles ont été estimés en faisant variant le seuil pour l'âge d'arrivée en France pour les enquêtés nés à l'étranger et c'est le seuil de 10 ans qui présente la rupture la plus importante

et de l'âge d'arrivée est bien plus marquée et parmi les variables considérées, c'est l'une des plus discriminantes, presque autant que celle des diplômes des parents (cf. tableau 2).

#### Les personnes dont les parents sont nés à l'étranger sont moins diplômées avec des différences selon l'origine géographique

Environ 30 % des enfants dont les parents sont nés à l'étranger sont non diplômés, contre 13,4 % des enfants de parents nés en France, et ce quel que soit le pays d'origine des parents (cf. tableau 5). Cependant, en retirant les non diplômés, des différences significatives peuvent être observées selon le pays d'origine des parents. Les enfants des personnes nées en Europe du

Sud (essentiellement au Portugal et en Espagne) obtiennent bien moins souvent un diplôme supérieur au baccalauréat que les enfants de parents nés dans d'autres pays. En fait, ces derniers obtiennent un tel diplôme dans les mêmes proportions que les enfants de parents nés en France. Pour le niveau scolaire atteint, il ne semble pas y avoir de différences significatives entre avoir des parents nés au Maghreb et dans un autre pays hors d'Europe. En revanche, pour le niveau de compétences, les personnes sont moins nombreuses à avoir de grandes difficultés à l'écrit et à l'oral quand leurs parents sont nés au Maghreb que quand ils sont nés ailleurs; cependant, cette proportion reste plus forte que celle des enfants de parents nés en France. Les enfants des couples mixtes se situent dans une situation intermédiaire, assez proche de celle des personnes dont les deux parents sont nés en France.

Tableau 5
Répartition des diplômes et des compétences selon l'origine géographique et la langue d'apprentissage de la lecture

En %

Diplôme		Aucun diplôme	CEP	Brevet, CAP, BEP	Bac	Supérieur au bac
Niveau de compétences		1	2	3	4	5
Lieu de naissance des parents						
En France pour les deux	Diplômes	13,4	11,3	36,3	14,1	24,9
	Compétences	13,1	10,0	35,4	14,9	26,4
A l'étranger pour un seul	Diplômes	17,8	10,9	32,8	15,6	22,9
	Compétences	16,9	12,8	33,5	13,1	23,7
Au Maghreb pour les deux	Diplômes	32,2	8,7	26,4	8,2	24,5
	Compétences	27,2	16,0	33,7	8,9	14,3
En Europe du Sud pour les deux	Diplômes	30,2	14,5	27,3	16,6	11,5
	Compétences	32,8	14,2	23,6	13,7	15,8
Dans un autre pays pour les deux	Diplômes	28,5	9,6	24,7	12,4	24,8
	Compétences	36,1	13,6	29,0	8,1	13,2
Lieu de naissance de l'enquêté						
France	Diplômes	14,6	10,9	35,7	14,4	24,3
	Compétences	13,8	10,6	35,4	14,5	25,7
Étranger arrivé en France avant 10 ans	Diplômes	14,8	9,1	39,7	11,6	24,9
	Compétences	20,5	14,4	31,8	14,9	17,9
Étranger arrivé en France après 10 ans	Diplômes	40,0	13,9	15,7	9,2	21,2
	Compétences	50,0	13,9	21,6	5,6	8,8
Langue d'apprentissage de la lecture						
Français	Diplômes	15,3	10,9	35,3	14,0	24,4
	Compétences	14,7	10,9	35,1	14,3	25,0
Autre langue	Diplômes	45,2	14,3	12,4	10,5	17,5
	Compétences	55,9	13,7	17,5	6,4	6,5
Ensemble		16,7	11,1	34,2	13,9	24,1

Lecture : parmi les personnes dont un parent est né à l'étranger, 17,8 % n'ont pas de diplôme et 16,9 % ont le premier niveau de comnétences

Champ : personnes âgées de 26 à 65 ans vivant en France métropolitaine.

#### Le niveau d'études de la mère est un des facteurs les plus déterminants sur les compétences alors que celui du père a plus d'influence sur le niveau scolaire

L'utilisation de modèles polytomiques ordonnés (7) permet de préciser ces premières analyses essentiellement descriptives et de tenir compte des corrélations entre les caractéristiques étudiées. Ils confirment dans les grandes lignes les résultats précédents (cf. tableaux 6 et 7).

Le niveau d'études de la mère conserve une influence prédominante à la fois sur le niveau d'études et sur le niveau de compétences pour l'ensemble des enquêtés. En dehors d'un apprentissage de la lecture dans une langue étrangère, qui concerne peu de personnes, c'est le facteur le plus important parmi ceux considérés.

Tableau 6
Estimation de modèles polytomiques ordonnés sur les diplômes et les compétences, pour l'échantillon entier et le sous-échantillon des 26-35 ans.

	Personnes d	le 26-65 ans	Personnes d	Personnes de 26-35 ans		
	Diplôme (nomenclature 1)	Niveau de compétences	Diplôme (nomenclature 2)	Niveau de compétences		
	Coefficients	Coefficients	Coefficients	Coefficients		
Constantes						
Constante 1	- 0,31	- 0,59	- 0,28	- 0,64		
Constante 2	0,56	0,19	0,85	0,47		
Constante 3	2,55	1,95	1,09	0,88		
Constante 4	3,38	2,73	2,75	2,42		
Genre						
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Femme	0,09**	- 0,11***	0,19**	0,04		
Âge						
26-35 ans	0,71***	0,19***				
36-45 ans	0,22***	0,10*				
46-55 ans	Réf.	Réf.				
56-65 ans	- 0,23***	- 0,24***				
Profession du père						
Agriculteur	- 0,57***	- 0,39***	0,02	- 0,07		
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	- 0,25***	0,00	- 0,16	0,19		
Enseignants et assimilés	0,06	- 0,10	- 0,18	- 0,12		
Cadre et profession libérale	0,29**	0,29**	0,01	0,43*		
Profession intermédiaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Employé	- 0,45***	- 0,17*	- 0,47***	- 0,14		
Ouvrier	- 0,54***	- 0,26***	- 0,58***	- 0,15		
Profession inconnue ou sans profession	- 0,63***	- 0,40***	- 0,74**	- 0,02		
Profession de la mère						
Agricultrice	- 0,16	0,16	- 0,10	0,26		
Artisane, commerçante et chef d'entreprise	- 0,33**	- 0,03	0,08	0,35*		
Enseignante et assimilée	0,44**	0,57***	- 0,01	1,08***		
Profession intermédiaire et cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Employée	- 0,08	0,17*	0,06	0,30*		
Ouvrière	- 0,29**	0,07	- 0,35*	0,30*		
Mère au foyer	- 0,12	- 0,01	- 0,13	0,36*		
Mère inconnue	- 1,19***	- 0,63***	0,19	0,40		

<sup>7.</sup> Ce sont des modèles logistiques sur les différents niveaux de diplômes ou de compétences où est faite l'hypothèse d'égalité des pentes.

#### Tableau 6 (suite)

	Personnes d	Personnes de 26-65 ans		Personnes de 26-35 ans		
	Diplôme (nomenclature 1)	Niveau de compétences	Diplôme (nomenclature 2)	Niveau de compétences		
	Coefficients	Coefficients	Coefficients	Coefficients		
Diplôme du père						
Sans diplôme	- 0,71***	- 0,36***	- 0,80***	- 0,40***		
Certificat d'études primaires	- 0,10	- 0,04	0,06	- 0,10		
BEPC, BEP, CAP	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Baccalauréat	0,33***	0,22*	0,54**	0,57**		
Supérieur au Baccalauréat	0,46***	- 0,14	1,04***	0,18		
Diplôme de la mère						
Sans diplôme	- 1,00***	- 0,85***	- 0,52***	- 0,89***		
Certificat d'études primaires	- 0,24***	- 0,25***	0,07	- 0,32**		
BEPC, BEP, CAP	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Baccalauréat	0,49***	0,35***	0,56***	0,30*		
Supérieur au Baccalauréat	0,67***	0,68***	1,05***	0,69***		
Lieu de naissance des parents	5,01	2,20	.,50			
En France pour les deux parents	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
A l'étranger pour un seul parent	0,19**	0,01	0,18	- 0,25		
Au Maghreb pour les deux parents	0,73***	0,42***	0,99***	- 0,34		
En Europe du Sud pour les deux parents	0,82***	0,52***	0,59**	0.76***		
Dans un autre pays pour les deux parents	1,16***	0,29**	1,16***	- 0,30		
Habitude de lecture des parents quand l'enque		-,	1,10	-,		
Tous les jours	0,03	0,31**	0,19	0,33***		
Régulièrement	- 0,01	0,19***	0,16	0,32***		
De temps en temps	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Jamais	- 0,30***	- 0,05	0,17	0,23		
Taille de la fratrie		,		<u> </u>		
Un	0,03	0,01	0,01	0,22		
Deux	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Trois	- 0,11	- 0,09	- 0,03	- 0,13		
Quatre	- 0,23***	- 0,06	- 0,47***	- 0,01		
Cinq	- 0,52***	- 0,31***	- 0,82***	- 0,31		
Six et plus	- 0,74***	- 0,67***	- 1,03***	- 0,77***		
Décès d'un frère ou d'une sœur dans l'enfanc	e ou l'adolescence					
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Oui	- 0,19**	- 0,31***	- 0,38*	- 0,65***		
Lieu de naissance			,			
France	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Étranger et arrivée en France avant 10 ans	- 0,05	- 0,17	0,85***	0,93***		
Étranger et arrivée en France après 10 ans	- 0,64***	- 0,78***	- 0,30	- 0,53*		
Langue d'apprentissage de la lecture						
Français	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Autre langue	- 0,86***	- 1,10***	- 1,25***	- 1,35***		
Logarithme de la vraisemblance	- 9 883	- 10 430	- 2 471	- 2 625		
Nombre d'observations	7517	7517	2046	2046		

Lecture : une personne âgée de 26 à 65 ans dont le père a un diplôme supérieur au baccalauréat a une probabilité plus forte d'avoir un diplôme plus élevé qu'une personne dont le père a obtenu le BEPC, le CAP ou le BEP (coefficient 0,46), toutes choses égales par ailleurs. En revanche, leurs compétences mesurées par l'enquête IVQ ne sont pas significativement différentes. Les coefficients sont significatifs au seuil de 1 % (\*\*\*), 5 % (\*\*) et de 10 % (\*).

au seuil de 1 % (\*\*), 5 % (\*\*) et de 10 % (\*).

Champ: personnes âgées de 26 à 65 ans (premier modèle) ou de 26 à 35 ans (deuxième modèle) vivant en France métropolitaine.

Source: enquête Information et Vie Quotidienne 2004, Insee.

La position professionnelle du père garde certes une influence non négligeable mais elle est loin d'être massive. L'effet est plus prononcé sur le diplôme le plus élevé obtenu que sur les compétences acquises. C'est particulièrement le cas pour les milieux populaires. Avoir un père agriculteur, employé ou ouvrier est un handicap pour la réussite scolaire. Cela reste aussi vrai pour le résultat aux tests de compétences mais l'effet est moins significatif. Avoir un père enseignant ne donne pas d'avantage significatif, toutes choses égales par ailleurs, par rapport à la situation de référence que constituent les professions intermédiaires, contrairement au fait d'avoir une mère enseignante. Enfin, ne pas connaître sa mère est fort pénalisant ainsi qu'avoir un père sans profession ou de profession inconnue. En revanche, avoir eu une mère n'ayant jamais travaillé n'a pas un effet sur le diplôme ou les compétences qui soit significativement distinct de la situation de référence. Plus généralement, la situation socioprofessionnelle de la mère n'a qu'une influence assez réduite par rapport à celle du père (cf. tableau 7). Cela peut s'expliquer par une corrélation élevée avec la situation du père, due à la tendance à l'homogamie socioprofessionnelle.

L'influence du niveau d'études du père, toutes choses égales par ailleurs, est aussi revue à la baisse par rapport à ce que donnaient les forces des liens bruts et elle est notablement inférieure à celle du niveau d'études de la mère. Cependant, cela doit être fortement nuancé lorsqu'on se restreint à la génération la plus récente, composée des personnes âgées de 26 à 35 ans. Ceci permet de s'affranchir des effets des évolutions socioprofessionnelles et de la massification de l'enseignement (8). Il y a d'autres raisons pour ne prendre en considération que la frange la plus jeune de l'échantillon. D'une part, les personnes avant plus de 56 ans ont obtenu leur diplôme il v a plus de trente ans, dans un contexte différent de celui dans lequel les générations plus jeunes ont effectué leurs études. En revanche, les résultats aux tests sont très récents. Dès lors, le plus faible impact des facteurs sociaux de l'enfance sur les compétences par rapport au diplôme pourrait n'être dû qu'à l'intervalle de temps entre l'évaluation scolaire et celle de l'enquête, intervalle d'autant plus grand que l'enquêté est âgé. D'autre part, dans la mesure où aucune variable postérieure à l'obtention du diplôme n'a été prise en compte, le risque existe que le niveau de compétences atteint soit imparfaitement estimé dans les modèles : l'éventuelle formation professionnelle suivie par les enquêtés, la dimension plus

Tableau 7 Influence des variables dans les modèles sur la population entière et sur les 26-35 ans

	Nombre	26-65	ans	26-35	ans
	de degrés	Diplôme (nomenclature 1)	Niveau de compétences	Diplôme (nomenclature 2)	Niveau de compétences
	de liberté	Wald	Wald	Wald	Wald
Genre	1	3,9	6,3	4,8	0,2
Âge	1	201,1	43,1		
Profession du père	7	86,2	40,2	25,4	10,5
Profession de la mère	7	49,0	34,8	10,3	14,9
Diplôme du père	4	163,3	43,6	74,1	18,7
Diplôme de la mère	4	283,9	208,7	44,9	58,2
Lieu de naissance des parents	4	93,2	23,6	25,3	16,7
Habitude de lecture des parents	3	27,1	40,4	2,8	9,5
Taille de la fratrie	5	140,6	117,4	55,9	30,6
Décès d'un frère ou d'une sœur avant 18 ans	1	5,8	14,8	3,8	11,5
Naissance à l'étranger	2	24,3	34,1	16,2	24,9
Langue d'apprentissage de la lecture	1	35,4	56,3	14,8	17,2

Lecture: la statistique du test de Wald pour une dimension explicative est un indicateur de l'influence de la dimension dans le modèle. Elle suit une loi du khi-deux à n degrés de libertés où n est le nombre de modalités moins un. Plus la statistique est élevée, plus la variable peut être considérée comme significative pour le modèle étudié. Par ailleurs, la statistique croît avec le nombre d'observations. Champ: personnes âgées de 26 à 65 ans (premier modèle) ou de 26 à 35 ans (deuxième modèle) vivant en France métropolitaine. Source: enquête Information et Vie Quotidienne 2004, Insee.

<sup>8.</sup> La massification de l'enseignement apparaît dans les coefficients relatifs à l'âge dans le modèle pour le diplôme le plus élevé obtenu. L'estimation du modèle sur la seconde nomenclature de diplôme faisant l'hypothèse de dévalorisation des diplômes, non présentée ici, donne des coefficients pour l'âge similiaires à ce qu'on obtient pour le niveau de compétences tandis que les autres coefficients sont quasiment inchangés par rapport au modèle sur la première nomenclature de diplôme.

ou moins qualifiante de leurs emplois sont autant d'éléments qui ne sont pas retenus dans l'analyse. Il est probable que, plus la personne est âgée, plus ces variables ont un effet. Et le risque d'erreur de mémoire dans les réponses croît bien évidemment avec l'âge de l'enquêté.

Pour la génération des 26-35 ans, le niveau d'études du père joue un rôle prédominant sur le diplôme atteint, plus que celui de la mère, qui reste cependant majeur pour les compétences. Cet impact fort du niveau d'études des parents tient en particulier à deux effets : un effet « compétence parentale » et un effet « connaissance du système éducatif » déjà évoqué. Le diplôme étant très corrélé au niveau de compétences, les parents diplômés sont sûrement plus en mesure d'aider leurs enfants dans leurs devoirs à la maison. Gouvon (2004) et Rosenwald (2006) ont ainsi mis en évidence que l'aide parentale ne se fait pas qu'en primaire mais qu'elle se poursuit longtemps après. Elles montrent que cette aide a notablement augmenté dans les années 1990 et qu'elle est bien plus le fait des mères que des pères. En particulier, les pères se montrent moins persévérants que les mères dans l'aide apportée à leurs enfants. Cela fournirait une explication à la différence observée entre le niveau d'études atteint et le niveau de compétences. Le rôle du père se situerait plus dans les choix d'orientation scolaire tandis qu'avoir une mère plus diplômée aiderait davantage à l'acquisition de compétences. Il est à cet égard significatif de constater que pour les individus les plus jeunes de l'échantillon, avoir une mère enseignante (9) a un effet très important sur le niveau de compétences mais une influence négligeable sur le diplôme le plus élevé obtenu.

#### Les moins bons parcours scolaires des enquêtés dont les parents sont nés à l'étranger s'expliquent d'abord par une moins bonne situation sociale de leur famille

La dernière caractéristique parentale prise en compte dans l'analyse est le lieu de naissance des parents. Près d'un tiers des enquêtés ayant leurs deux parents nés à l'étranger n'ont aucun diplôme; ce n'est le cas que d'un huitième des enfants dont au moins un des parents est français. Cet écart avec les enquêtés ayant au moins un parent français s'accentue même dans l'évaluation des compétences. En revanche, toutes choses égales par ailleurs, avoir des parents nés à l'étranger a une influence très significativement positive sur les compétences et encore plus sur le diplôme, ce qui confirme l'analyse de

la différence de la force des liens avec les diplômes et les compétences. En effet, le contrôle du niveau d'études des parents et de leur catégorie socioprofessionnelle inverse l'effet brut négatif observé. Cela peut s'expliquer en partie par les aspirations plus élevées des parents immigrés constatées dans d'autres études comme celle de Vallet et Caille (1996), ainsi que par le net rejet de la condition ouvrière de la part de leurs enfants (Caille, 2007) (10). Sur l'ensemble des enquêtés, peu de différences globales apparaissent selon la zone géographique d'origine des parents. Dans la génération des 26-35 ans, les personnes dont les parents sont nés au Maghreb parviennent à un meilleur niveau scolaire que celles dont les parents sont originaires d'Europe du Sud, toutes choses égales par ailleurs. Une explication doit être recherchée dans la plus grande ambition des familles maghrébines notée par Brinbaum et Kieffer (2005). Celles-ci maintiennent leurs efforts malgré d'éventuelles moins bonnes performances de leurs enfants et privilégient dans les demandes d'orientation les filières technologique et générale au détriment de la filière professionnelle.

L'influence de la situation sociale par rapport à celle de l'origine géographique peut être précisée par l'estimation des modèles emboîtés où les variables de position sociale sont introduites successivement : profession du père, diplôme de la mère et celui du père (cf. tableau 8). L'effet négatif d'une naissance à l'étranger des parents, constaté en brut, correspond en grande partie à un effet négatif de la profession du père. La prise en compte des diplômes des parents fait apparaître ensuite une influence nettement positive du fait d'avoir des parents nés à l'étranger par rapport à des enfants de parents nés en France dans la même situation sociale. L'effet reste globalement positif sur les compétences même s'il est moins net. Comme pour le niveau scolaire, il n'y a pas, pour les compétences, un handicap spécifique lié au fait d'avoir des parents nés à l'étranger, mais bien plus un handicap social (11). Pour l'ensemble des 26-65 ans, l'influence de l'origine étrangère des parents constatée sur le diplôme s'accompagne en partie d'une influence positive sur les com-

La catégorie des mères enseignantes et assimilées est constituée à 90 % d'institutrices.

<sup>10.</sup> Comme la nationalité des parents à la naissance n'était pas demandée dans l'enquête, il n'est pas possible de préciser si les enquêtés dont les deux parents sont nés à l'étranger sont des enfants d'immigrés ou eux-mêmes des immigrés. Cependant, selon l'enquête Emploi de 2005, on peut estimer qu'entre 70 et 75 % d'entre eux le sont.

<sup>11.</sup> L'estimation de modèles emboîtés pour les compétences, non présentés ici, montre aussi que l'effet négatif brut d'une origine étrangère correspond à un effet d'une position sociale moins élevée

Tableau 8 Influence de l'origine géographique sur les diplômes selon différents modèles pour le souséchantillon des 26-35 ans

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Constantes		•		
Constante 1	- 0,42	0,15	0,10	- 0,08
Constante 2	0,48	1,14	1,16	1,01
Constante 3	0,67	1,34	1,38	1,24
Constante 4	2,03	2,79	2,93	2,84
Lieu de naissance des parents	-			'
En France pour les deux parents	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
A l'étranger pour un seul parent	- 0,12	- 0,10	0,10	0,25*
Au Maghreb pour les deux parents	- 0,57***	- 0,32	0,31	0,60**
En Europe du Sud pour les deux parents	- 0,55**	- 0,06	0,49*	0,73***
Dans un autre pays pour les deux parents	0,39*	0,59	0,92***	0,94***
Lieu de naissance				
France	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Étranger et arrivée en France avant 10 ans	0,16	0,13	0,41	0,56**
Étranger et arrivée en France après 10 ans	- 0,34	- 0,61*	- 0,56*	- 0,67*
Langue d'apprentissage de la lecture				
Français	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autre langue	- 0,64**	- 0,87***	- 0,86***	- 0,94***
Profession du père	'			'
Agriculteur		- 0,52***	- 0,34*	- 0,12
Artisan, commerçant et chef d'entreprise		- 0,30*	- 0,29*	- 0,14
Enseignants et assimilés		0,56*	0,22	- 0,27
Cadre et profession libérale		1,03***	0,44**	0,05
Profession intermédiaire		Réf.	Réf.	Réf.
Employé		- 0,82***	- 0,67***	- 0,50***
Ouvrier		- 1,16***	- 0,93***	- 0,69***
Profession inconnue ou sans profession		- 1,70***	- 1,32***	- 0,76***
Diplôme de la mère	1			'
Sans diplôme			- 1,13***	- 0,71***
Certificat d'études primaires			- 0,14	- 0,10
BEPC, BEP, CAP			Réf.	Réf.
Baccalauréat			0,62***	0,59***
Supérieur au Baccalauréat			1,25***	1,01***
Diplôme du père		1		
Sans diplôme				- 0,96***
Certificat d'études primaires				- 0,02
BEPC, BEP, CAP				Réf.
Baccalauréat				0,48**
Supérieur au Baccalauréat				1,05***

Lecture : quatre modèles polytomiques ordonnés et emboîtés reliant le niveau d'études avec les variables figurant dans le tableau ont été estimés. Le modèle 1 relie le diplôme au lieu de naissance des parents, au lieu de naissance propre de l'enquêté et à la langue d'apprentissage de la lecture, sans prendre en compte les variables de position sociale. Celles-ci sont introduites au fur et à mesure dans les autres modèles. Selon le modèle 1, une personne âgée de 26 à 35 ans dont les deux parents sont nés en Europe du Sud a une probabilité plus faible d'avoir un diplôme plus élevé qu'une personne dont les deux parents sont nés en France (coefficient -0,55). Les coefficients sont significatifs au seuil de 1 % (\*\*\*), 5 % (\*\*) et de 10 % (\*).

Champ : personnes âgées de 26 à 35 ans vivant en France métropolitaine.

Source : enquête Information et Vie Quotidienne 2004, Insee.

pétences. Cela est moins vrai pour les enquêtés âgés de 26 à 35 ans dont les parents sont nés au Maghreb : leurs compétences ne sont pas significativement différentes de celles du reste de cette génération. Leur relatif meilleur niveau scolaire correspondrait bien à de plus grandes aspirations scolaires sans que cela se traduise nécessairement par des compétences à l'écrit et en calcul plus élevées. Les enfants dont les parents sont nés en Europe du Sud constituent une exception : leurs ambitions sont plus en correspondance avec leurs résultats scolaires selon Caille (2007), et, toutes choses égales par ailleurs, ils montrent des compétences équivalentes à leur relativement bon niveau scolaire.

En revanche, les résultats sont différents si l'enquêté est lui-même né à l'étranger. Tout d'abord, la langue d'apprentissage de la lecture est un élément tout à fait discriminant entre les individus. N'avoir pas appris à lire en français est, toutes choses égales par ailleurs, très handicapant aussi bien pour la réussite scolaire que pour l'acquisition de compétences. Cette caractéristique est parmi celles qui ont la plus grande influence négative après l'origine culturelle, même en tenant compte de la position sociale. Être né à l'étranger n'a pas en soi d'influence positive ou négative sur les diplômes et les compétences mais pour les enquêtés nés à l'étranger, c'est l'âge d'arrivée en France qui est déterminant. Une arrivée précoce, avant l'âge de 10 ans, permet une bonne intégration dans le système scolaire et par la suite des résultats scolaires semblables à ceux des enquêtés nés en France ou même supérieurs pour la génération la plus récente, à même origine socioculturelle. Les personnes arrivées en France après l'âge de 10 ans obtiennent des diplômes moins élevés à cause d'une scolarisation de plus courte durée en France ou à l'étranger. L'influence de l'origine propre de l'enquêté est similaire pour les compétences et même légèrement accentuée.

#### L'importance des conditions de vie dans l'enfance pour l'acquisition des compétences

En ce qui concerne la structure du ménage d'origine de l'enquêté, seule la taille de la fratrie a été retenue dans l'analyse. Le rang de l'enquêté dans la fratrie a été écarté pour deux raisons : Alwin (1991) a montré à partir de données américaines que l'effet taille prime sur le rang. De plus, introduire à la fois la taille de la fratrie et le rang aurait posé un fort problème de corrélation entre ces deux variables. L'effet brut et l'effet

« toutes choses égales par ailleurs » de la taille de la fratrie sont très similaires. Il n'y a pas de différence significative de réussite scolaire, ou aux tests, entre un enfant unique et un enfant ayant un ou deux frères et sœurs (cf. tableau 6). En revanche, à partir de quatre enfants, plus la famille est nombreuse moins le niveau d'études final est élevé. Ce résultat est aussi vrai pour les compétences, même s'il est moins fort. L'effet de la taille de la fratrie n'est donc pas linéaire, résultat qu'Alwin (1991) avait déjà obtenu.

Avoir connu avant l'âge de 18 ans le décès d'un frère ou d'une sœur a, toutes choses égales par ailleurs, une influence négative sur la réussite scolaire et sur l'acquisition des compétences de la vie quotidienne, ce qui est cohérent avec l'effet brut observé (cf. tableau 2). C'est d'ailleurs sur l'acquisition des compétences utiles pour la vie quotidienne que l'effet est le plus significatif. L'effet d'un divorce ou de disputes entre les parents, non présenté ici, a pu être également mesuré. Sur le niveau scolaire, il est légèrement négatif, du même ordre que celui d'un décès d'un frère ou d'une sœur, mais il n'est pas significatif sur les compétences. En revanche, l'habitude de lecture des parents présente un effet légèrement plus marqué sur les compétences que sur le niveau scolaire, en particulier pour la génération la plus jeune, mais on ne peut pas exclure un effet de déclaration due à une vision rétrospective plus flatteuse sur son enfance et ses parents.

Parmi les personnes de 26-35 ans, il n'y a plus, toutes choses égales par ailleurs, de différence significative entre les hommes et les femmes dans la réussite aux exercices de l'enquête. Il est néanmoins instructif de prolonger l'analyse des déterminants sociaux sur le niveau d'études et le niveau de compétences en différenciant l'échantillon des hommes de celui des femmes pour voir notamment si l'effet des niveaux d'études des parents diffère selon le sexe.

#### La profession du père compte plus pour la réussite scolaire des filles que pour celle des garçons

L'échantillon n'est plus ici celui des individus âgés de 26 à 35 ans, mais celui de ceux âgés de 26 à 45 ans pour conserver une taille d'échantillon suffisante pour les hommes et les femmes. De manière indifférenciée selon le genre, c'est le diplôme de la mère qui a l'effet le plus fort sur la réussite scolaire ainsi que sur l'acquisition de compétences (cf. tableaux 9 et 10). Toutefois,

Tableau 9 Estimation de modèles polytomiques ordonnés sur les diplômes et les compétences, selon le genre, pour le sous-échantillon des 26-45 ans.

	Femmes		Hommes		
	Diplôme (nomenclature 2)	Niveau de compétences	Diplôme (nomenclature 2)	Niveau de compétences	
	Coefficients	Coefficients	Coefficients	Coefficients	
Constantes					
Constante 1	- 0,50	- 0,35	- 0,66	- 0,21	
Constante 2	0,58	0,81	0,21	0,82	
Constante 3	0,91	1,20	0,54	1,12	
Constante 4	2,50	3,19	2,54	2,51	
Âge					
26-35 ans	0,53***	0,22**	0,62***	0,02	
36-45 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	
Profession du père					
Agriculteur	0,37*	- 0,01	- 0,87***	- 0,43**	
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	- 0,10	- 0,12	- 0,30*	- 0,05	
Enseignants et assimilés	- 0,08	- 0,32	- 0,07	0,04	
Cadre et profession libérale	0,52**	0,48**	0,14	0,65***	
Profession intermédiaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	
Employé	- 0,34**	- 0,40**	- 0,43***	- 0,08	
Ouvrier	- 0,51***	- 0,51***	- 0,60***	- 0,20	
Profession inconnue ou sans profession	- 1,21***	- 1,14***	- 0,65**	- 0,16	
Mère enseignante ou assimilée					
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	
Oui	0,24	0,83***	0,73**	0,68**	
Diplôme du père	-		1		
Sans diplôme	- 0,67***	- 0,54***	- 0,31**	- 0,15	
Certificat d'études primaires	0,09	0,01	- 0,20*	- 0,20*	
BEPC, BEP, CAP	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	
Baccalauréat	0,45*	- 0,04	0,55**	0,50**	
Supérieur au Baccalauréat	0,26	- 0,37*	0,74***	- 0,15	
Diplôme de la mère					
Sans diplôme	- 0,76***	- 0,75***	- 0,64***	- 0,76***	
Certificat d'études primaires	- 0,12	- 0,36***	0,13	- 0,12	
BEPC, BEP, CAP	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	
Baccalauréat	0,50**	0,28	0,81***	0,37*	
Supérieur au Baccalauréat	1,09***	0,39	0,92***	0,78***	
Lieu de naissance des parents					
En France pour les deux parents	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	
A l'étranger pour un seul parent	0,27*	0,10	- 0,17	- 0,48***	
Au Maghreb pour les deux parents	0,94***	- 0,03	0,66***	0,15	
En Europe du Sud pour les deux parents	0,55**	0,18	0,70***	0,78***	
Dans un autre pays pour les deux parents	1,20***	0,11	0,72***	0,18	
Habitude de lecture des parents quand l'enquêté avait 8-12 ans					
Tous les jours	0,24**	0,50***	- 0,26**	0,17	
Régulièrement	0,08	0,30**	0,14	0,25**	
De temps en temps	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	
Jamais	- 0,02	0,10	- 0,45***	- 0,01	

Tableau 9 (suite)

	Fem	mes	Hom	mes
	Diplôme (nomenclature 2)	Niveau de compétences	Diplôme (nomenclature 2)	Niveau de compétences
	Coefficients	Coefficients	Coefficients	Coefficients
Taille de la fratrie				
Un (ego)	- 0,16	- 0,03	0,23	0,31*
Deux	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Trois	- 0,01	- 0,10	- 0,15	- 0,14
Quatre	- 0,31**	0,09	- 0,11	- 0,04
Cinq	- 0,92***	- 0,33*	- 0,62***	- 0,22
Six et plus	- 1,15***	- 0,75***	- 0,78***	- 0,85***
Décès d'un frère ou d'une sœur dans l'enfance ou l'adolescence				
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Oui	- 0,24	- 0,39**	- 0,06	- 0,51***
Lieu de naissance				
France	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Étranger et arrivée en France avant 10 ans	0,13	- 0,38	0,37	- 0,28
Étranger et arrivée en France après 10 ans	- 1,25***	- 1,01***	1,10***	- 0,90***
Langue d'apprentissage de la lecture				
Français	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autre langue	- 0,52	- 1,02***	- 1,86***	- 0,78**
Logarithme de la vraisemblance	- 2 600	- 2 701	- 2 734	- 2 822
Nombre d'observations	2 280	2 280	1 779	1 779

Lecture : une femme âgée de 26 à 45 ans dont la mère a un diplôme supérieur au bac a une probabilité plus forte d'avoir un diplôme plus élevé qu'une femme dont la mère a le BEPC, le CAP ou le BEP (coefficient 1,09), toutes choses égales par ailleurs. En revanche, leurs compétences mesurées par l'enquête IVQ ne sont pas significativement différentes. Les coefficients sont significatifs au seuil de 1 % (\*\*\*), 5 % (\*\*) et de 10 % (\*).

Champ: personnes âgées de 26 à 45 ans vivant en France métropolitaine.

Source : enquête Information et Vie Quotidienne 2004, Insee.

Tableau 10 Influence des variables dans les modèles selon le genre sur les 26-45 ans

	Nombre de degrés de liberté	Femmes		Hommes	
		Diplôme (nomenclature 1)	Niveau de compétences	Diplôme (nomenclature 2)	Niveau de compétences
		Wald	Wald	Wald	Wald
Âge	1	35,3	6,6	50,9	0,1
Profession du père	7	61,4	48,3	32,5	18,7
Mère enseignante	1	0,7	9,8	5,7	5,4
Diplôme du père	4	46,4	23,8	25,0	10,3
Diplôme de la mère	4	61,2	39,4	81,7	65,1
Lieu de naissance des parents	4	31,3	1,3	21,0	26,7
Habitude de lecture des parents	3	5,4	19,5	24,5	6,3
Taille de la fratrie	5	84,8	36,3	43,9	50,3
Décès d'un frère ou d'une sœur avant 18 ans	1	1,6	4,7	0,1	7,1
Naissance à l'étranger	2	20,8	19,0	13,7	9,4
Langue d'apprentissage de la lecture	1	2,6	10,5	37,5	6,9

Lecture : la statistique du test de Wald pour une dimension explicative est un indicateur de l'influence de la dimension dans le modèle. Elle suit une loi du khi-deux à n degrés de liberté où n est le nombre de modalités moins un. Plus la statistique est élevée, plus la variable peut être considérée comme significative pour le modèle étudié.

Champ : personnes âgées de 26 à 45 ans vivant en France métropolitaine.

Source: enquête Information et Vie Quotidienne 2004, Insee.

les femmes qui ont un père sans diplôme sont handicapées dans l'acquisition de compétences, alors que cela est sans conséquence pour les hommes.

L'effet de la catégorie socioprofessionnelle des parents est quant à lui variable selon le sexe de la personne. Dans un contexte général où les filles réussissent globalement mieux que les garçons à l'école, la profession du père a plus d'influence sur la réussite scolaire et les compétences des femmes que sur celles des hommes. Ainsi, pour la réussite scolaire des hommes, avoir un père cadre ou enseignant n'est pas plus bénéfique qu'avoir un père ayant une profession intermédiaire. En revanche, les filles de cadres se distinguent à la fois par leur niveau scolaire et leurs compétences. Avoir un père ouvrier est un handicap pour la réussite scolaire des femmes comme des hommes ; mais c'est seulement pour les filles que cette caractéristique a aussi un effet néfaste sur les compétences, toutes choses égales par ailleurs. La catégorie des agriculteurs apparaît à part. De fait, avoir un père agriculteur limite très nettement la réussite scolaire des garçons alors que cette même caractéristique est sans effet sur le niveau d'études atteint par les filles: c'est souvent aux garçons qu'incombe la reprise de l'exploitation agricole et ils ont été peu incités à suivre des études au contraire des filles qui sont plus libres de leur choix.

L'influence de la profession du père peut s'expliquer par des stratégies parentales différenciées selon le genre de l'enfant. Les parents exercent une plus grande pression sur les études des garçons que sur celles des filles et ils sont prêts à investir financièrement davantage pour l'éducation de leurs fils (Barnet-Verzat et Wolff, 2003). C'est avant tout la rentabilité des études qui est privilégiée pour les garçons. Dès que les parents en ont les movens, les garçons sont davantage poussés que les filles vers des études supérieures scientifiques, qui sont les plus rentables. En revanche, pour les filles, il pourrait y avoir concurrence entre le marché du travail et celui du mariage : alors que les hommes sont avantagés par un meilleur diplôme sur le marché du travail et pour se mettre en couple, les femmes, surtout celles des classes populaires, sont plutôt désavantagées par un niveau d'études trop élevé pour former un couple.

## La taille de fratrie a plus d'influence pour les filles que pour les garçons

La taille de la fratrie a un effet assez spécifique : par rapport au niveau d'études final, les femmes pâtissent significativement plus d'avoir une grande fratrie que les hommes, en particulier pour la réussite scolaire. Cela rejoint aussi des résultats de l'étude de Gouyon et Guérin (2007) qui montrent que les espoirs des parents sur le parcours scolaire de leur fille sont plus élevés pour les filles uniques, alors que la différence des attentes parentales est moins flagrante entre les fils uniques et les autres garçons. Pour les compétences, avoir plusieurs frères et sœurs n'a pas d'effets sensiblement plus négatifs pour les filles que pour les garçons ; sans doute faut-il voir là encore l'effet des aspirations des parents qui porte sur les diplômes obtenus et non sur les compétences.

### Une arrivée en France tardive de nature différente selon le sexe

Les personnes arrivées en France tardivement dans leur vie ont un parcours très différent selon leur sexe. Les hommes arrivés après l'âge de 10 ans ont une probabilité plus forte d'avoir un diplôme élevé que les hommes nés en France, toutes choses égales par ailleurs, alors que c'est le contraire pour les femmes. Cela traduit en partie un fort effet de sélection lié à la nature d'une immigration tardive. Une majorité des hommes qui arrivent en France après l'enfance le font avant 25 ans, très probablement pour poursuivre leurs études. Il s'agit essentiellement de personnes ayant suivi une scolarité au moins en partie en français dans leur pays d'origine. En revanche, les hommes qui n'ont pas appris à lire en français immigrent pour des raisons économiques et sont souvent peu diplômés. Les femmes qui arrivent tardivement en France le font pour une large majorité d'entre elles après l'âge de 20 ans pour des raisons plus souvent d'ordre familial et économique que liées à la poursuite d'études.

\* \*

Loin d'une vision purement méritocratique de l'école, les diplômes obtenus à l'école sont aussi le reflet d'ambitions familiales et personnelles ainsi que des conditions matérielles dans lesquelles s'est déroulée l'enfance. Par le choix des filières et le jeu de stratégies scolaires adaptées, associés à un contexte favorable, les parents diplômés et ayant une position sociale favorisée peuvent assurer à leurs enfants les plus grandes chances d'obtenir un diplôme élevé. Les compétences à l'écrit et en calcul telles qu'elles sont

mesurées par l'enquête *IVQ* sont aussi corrélées à la position sociale des parents, repérée notamment par la profession du père, mais à un moindre niveau. La corrélation imparfaite entre les compétences et le niveau scolaire, et les influences différentes des marqueurs de position socioculturelle sont l'indice d'un poids permanent des conditions sociales sur les parcours scolaires.

Cela passe davantage par une influence du niveau scolaire des parents que par celle de la profession du père, qui constitue à cet égard un repère insuffisant de la position sociale familiale. Si les effets des diplômes du père et de la mère sont difficiles à départager pour le niveau scolaire, le diplôme de la mère apparaît avoir un effet nettement prédominant pour les compétences, toutes choses égales par ailleurs. Ce poids

s'exprime aussi pour les enfants de parents nés à l'étranger qui souffrent avant tout de la situation sociale défavorable de leur famille mais qui ont des compétences similaires et un niveau scolaire supérieur aux personnes nées en France et dans la même situation sociale.

Avec les données de l'enquête, il n'est malheureusement pas possible d'appréhender de manière correcte l'influence de l'éventuelle dimension qualifiante des métiers exercés ainsi que le rôle de la formation continue pour les enquêtés ayant quitté le système scolaire depuis un certain temps. Le rôle des conditions de vie dans l'enfance est ainsi fortement mis en avant mais la question d'une amélioration des compétences par des formations pour les personnes peu favorisées dans leur enfance reste ouverte.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

**Alwin D.F. (1991)**, « Family of Origin and Cohort Differences in Verbal Ability », *American Sociological Review*, vol. 56, n° 5, pp. 625-638.

**Barnet-Verzat C. et Wolff F. (2003)**, « Choix d'éducation et composition par sexe de la flatrie », *Économie et prévision*, n° 157, pp. 97-118.

**Boudon R. (1973)**, L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles, Armand Colin, Paris.

**Brinbaum Y. (1999)**, « En amont de l'insertion professionnelle : les aspirations éducatives des familles immigrées », in Degenne A., Lecoutre M., Lièvre P., Werquin P. (éds), *Insertion, transition professionnelle et identification de processus*, Documents Séminaires, n° 142, Céreq.

**Brinbaum Y. et Kieffer A. (2005)**, « D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées : ambition et persévérance », *Éducation et Formations*, n° 72, pp. 53-75.

**Caille J.-P. (2007)**, « Perception du système éducatif et projets d'avenir des enfants d'immigrés », *Éducation et Formations*, n° 74, pp. 117-142.

Charette M. et Meng R. (1994), « Explaining Language Proficiency : Objective Versus Self-

Assessed Measures of Literacy », *Economics Letters*, vol. 44, n° 3, pp. 313-321.

**Charette M. et Meng R. (1998)**, « The Determinants of Literacy and Numeracy, and the Effect of Literacy and Numeracy on Labour Market Outcomes », *Canadian Journal of Economics – Revue canadienne d'économique*, vol. 31, n° 3, pp. 495-517.

**Chiswick B.R. (1991)**, « Speaking, Reading and Earnings Among Low-Skilled Immigrants », *Journal of Labor Economics*, vol. 9, n° 2, pp. 149-170.

**Djider Z. et Murat F. (2006)**, « Des chiffres pour les hommes... ... des lettres pour les femmes », *Insee Première*, n° 1071.

**Duru-Bellat M., Jarousse J.-P. et Mingat A.** (1993), « Les scolarités de la maternelle au lycée : étapes et processus dans la production des inégalités sociales », *Revue française de sociologie*, vol. 34, n° 1, pp. 43-60.

**Finnie R. et Meng R. (2006)**, « Literacy and Labour Market Outcomes : Self-Assessment versus Test Score Measures », *Applied Economics*, vol. 37, n° 17, pp. 1935-1951.

**Gouyon M. (2004)**, « L'aide aux devoirs apportée par les parents », *Insee Première*, n° 996.

**Gouyon M. et Guérin S. (2007)**, « L'implication des parents dans la scolarité des filles et des garçons : des intentions à la pratique », *Économie et Statistique*, n° 398-399, pp. 59-84.

Goux D. et Maurin É. (1995), « Origine sociale et destinée scolaire. L'inégalité des chances devant l'enseignement à travers les enquêtes Formation Qualification Professionnelle 1970, 1977, 1985 et 1993 », Revue française de sociologie, vol. 36, n° 1, pp. 81-121.

**Grenier G. (1984)**, « The Effects of Language Characteristics on the Wages of Hispanic-American Males », *Journal of Human Resources*, vol. 19, n° 1, pp. 35-52.

**Kossoudji S.A. (1988)**, « English Language Ability and the Labor Market Opportunities of Hispanic and East Asian Immigrant Men », *Journal of Labor Economics*, vol. 6, n° 2, pp. 205-228.

**Murat F. (2004)**, « Les difficultés des adultes face à l'écrit », *Insee Première*, n° 959.

**Murat F. (2005)**, « Les compétences des adultes à l'écrit, en calcul et en compréhension orale », *Insee Première*, n° 1044.

**Rivera-Batiz F. (1992)**, « Quantitative Literacy and the Likelihood of Employment Among Young Adults in the United States », *Journal of Human Resources*, vol. 27, n° 2, pp. 313-328.

**Rosenwald F. (2006)**, « Les aides aux devoirs en dehors de la classe », *Note d'information*, n° 06.04, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, direction de l'Évaluation et de la Prospective.

**Thélot C. et Vallet L.-A. (2000)**, « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Économie et Statistique*, n° 334, pp. 3-32.

Vallet L.-A. et Caille J.-P. (1996), « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble », *Les dossiers d'Éducation et Formations*, n° 67, ministère de l'Éducation nationale, DEP, 154 p.

**Vanderschelden M. (2007)**, « Homogamie socioprofessionnelle et ressemblance en termes de niveau d'études : constat et évolution au fil des cohortes d'unions », *Économie et Statistique*, n° 398-399, pp. 33-58.

**Van Zanten A. (2001)**, *L'École de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, PUF, Paris.

#### Répartition des enquêtés selon les modalités des variables utilisées

En %

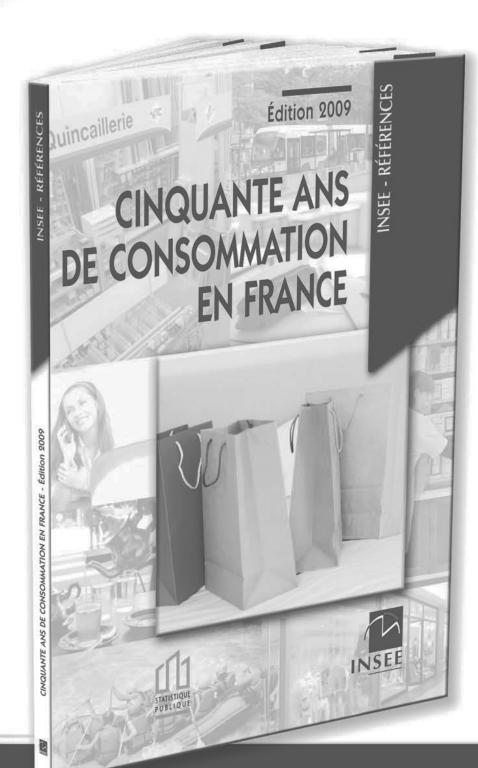
Variables	Personnes de 26-65 ans	Personnes de 26-35 ans
Nombre d'individus	7 517	2 046
Genre		
Homme	50,8	50,1
Femme	49,2	49,9
Âge		
26-35 ans	26,0	
36-45 ans	28,2	
46-55 ans	26,4	
56-65 ans	19,4	
Profession du père		
Agriculteur	12,0	6,2
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	12,1	11,4
Enseignants et assimilés	2,3	2,8
Cadre et profession libérale	6,5	7,8
Profession intermédiaire	10,1	14,3
Employé	11,5	10,9
Ouvrier	40,7	43,8
Profession inconnue ou sans profession	4,3	2,8
Profession de la mère		
Agricultrice	9,6	4,1
Artisane, commerçante et chef d'entreprise	6,7	5,5
Enseignante et assimilée	3,2	5,4
Profession intermédiaire et cadre	6,1	10,9
dont cadre	1,1	2,0
Employée	28,5	39,9
Ouvrière	14,7	14,1
Mère au foyer	29,4	19,5
Mère inconnue	1,8	0,5
Diplôme du père		
Sans diplôme	37,4	26,9
Certificat d'études primaires	32,6	27,7
BEPC, BEP, CAP	18,1	28,4
Baccalauréat	4,1	5,4
Supérieur au baccalauréat	7,8	11,6
Diplôme de la mère		
Sans diplôme	41,3	31,1
Certificat d'études primaires	34,5	28,8
BEPC, BEP, CAP	14,6	22,0
Baccalauréat	5,1	8,8
Supérieur au baccalauréat	4,7	9,2
Lieu de naissance des parents		
En France pour les deux parents	73,3	73,3
À l'étranger pour un seul parent	9,6	9,5
Au Maghreb pour les deux parents	6,4	7,1
En Europe du Sud pour les deux parents	4,3	3,2
Dans un autre pays étranger pour les deux parents	6,5	6,9

Variables	Personnes de 26-65 ans	Personnes de 26-35 ans
Habitude de lecture des parents quand l'enquêté avait 8-12 ans		
Tous les jours	32,4	31,4
Régulièrement	25,9	29,3
De temps en temps	21,2	22,9
Jamais	20,5	16,5
Taille de la fratrie		
Un (ego)	7,5	7,7
Deux	21,4	30,0
Trois	22,7	26,9
Quatre	15,3	14,0
Cinq	10,2	6,3
Six et plus	23,0	15,0
Décès d'un frère ou d'une sœur dans l'enfance ou l'adolescence		
Non	91,4	94,3
Oui	8,6	5,7
Lieu de naissance		
France	86,9	88,5
Étranger et arrivée en France avant 10 ans	4,6	4,7
Étranger et arrivée en France après 10 ans	8,5	6,9
Langue d'apprentissage de la lecture		
Français	95,1	95,1
Autre langue	4,9	4,9

Champ : personnes vivant en France métropolitaine. Source : Enquête Information et Vie Quotidienne 2004, Insee (données pondérées).



# Que consomment les français?



- > Trois dossiers thématiques sur :
  - l'historique de la consommation des ménages depuis 50 ans,
  - les dépenses de logement depuis 20 ans,
  - la fracture alimentaire : que révèle le budget des ménages ?

En vente dans les librairies, par correspondance et sur www.insee.fr

